

La BIRD et ses deux organismes affiliés peuvent consentir des prêts et avancer des fonds à tous les pays membres, notamment à ceux du Tiers monde, pour des entreprises qui, d'après les études de la Banque, devraient contribuer grandement au développement économique du pays emprunteur. Les trois organisations diffèrent essentiellement de par l'origine de leurs fonds et les conditions de leurs prêts. La BIRD obtient la plus grande partie de ses fonds par l'émission d'obligations sur les marchés financiers du monde entier et elle se doit, en conséquence, de prêter à des conditions concurrentielles. La souscription du Canada à son capital social se chiffre à 1 147 millions de dollars** soit 3.7 p. cent du total. Étant donné que les membres ne versent qu'un dixième de leur souscription, la part réelle du Canada au capital disponible de la Banque est de 114,7 millions de dollars**. Les neuf dixièmes qui restent demeurent exigibles et constituent une garantie des obligations de la Banque.

L'IDA tire la plus grande partie de ses ressources des avances exemptes d'intérêt que lui font les gouvernements et consent des prêts à des conditions extrêmement avantageuses. Depuis sa création en 1960, le Canada

lui a fourni ou s'est engagé à lui fournir 862.4 millions de dollars**. Il a également convenu de participer aux négociations relatives à une «cinquième reconstitution des ressources» de l'Association.

La SFI a pour rôle de promouvoir la croissance de l'entreprise privée productive dans les pays membres en développant en consentant des prêts à des conditions concurrentielles sans exiger de garanties du gouvernement. Depuis le début de ses opérations, elle a contracté des engagements bruts de l'ordre de 2 milliards de dollars**, qui ont profité au total à 67 pays. La souscription du Canada à la SFI s'élève à 3.6 millions de dollars**, 4.91 p. cent du capital versé de 143 millions de dollars**.